

Politique de remplacement en cas de crash

Chez SCOTT & SYNCROS, nous savons que des accidents peuvent survenir malgré toutes les précautions prises. Afin de vous aider à remonter sur votre vélo le plus rapidement possible, nous proposons un programme de remplacement en cas de crash.

1. Champ d'application du programme

Le remplacement en cas de crash s'applique aux produits suivants :

- Tous les modèles de vélos SCOTT d'une valeur de 2'000.00 €/CHF ou plus
- Les paires de roues SYNCROS des séries Capital SL et Silverton SL

2. Conditions d'éligibilité

Pour pouvoir bénéficier du programme de remplacement en cas de crash, les conditions suivantes doivent être remplies :

1. Le client est enregistré dans le SCOTT Riders Club.
2. Le client est le propriétaire d'origine du vélo ou de la paire de roues. Le programme de remplacement en cas de crash est non transférable et ne peut pas être réclamé par un second propriétaire.
3. Le programme n'est pas disponible pour les vélos en leasing.
4. Le remplacement en cas de crash est valable jusqu'à 3 ans à compter de la date d'achat originale. Une preuve d'achat est requise.
5. Toutes les demandes doivent être soumises par un revendeur SCOTT agréé.

3. Conditions du programme de remplacement en cas de crash

Si votre vélo SCOTT ou votre paire de roues SYNCROS éligible est endommagé(e) de manière non réparable à la suite d'un crash, vous avez droit à des conditions spéciales de remplacement :

- Dans la **1^{ère} année après l'achat** : 50 % de réduction sur le prix de vente conseillé officiel
- Dans la **2^{ème} année après l'achat** : 30 % de réduction sur le prix de vente conseillé officiel
- Dans la **3^{ème} année après l'achat** : 20 % de réduction sur le prix de vente conseillé officiel

Veuillez noter : Les cadres, pièces de cadre ou paires de roues de remplacement peuvent ne pas toujours être disponibles dans la même couleur ou variante de design que le produit d'origine.

Important : Les droits de garantie légale priment sur le programme de remplacement en cas de crash. Par conséquent, si vous choisissez de recourir à ce programme, cela peut entraîner des délais d'attente plus longs.

4. Processus de remplacement

Contactez votre revendeur SCOTT agréé.

Le revendeur vérifiera l'éligibilité et transmettra la demande à SCOTT.

Une fois la demande approuvée, vous recevrez le produit de remplacement selon les conditions mentionnées ci-dessus.

5. Contact

Pour toute question supplémentaire, veuillez contacter votre revendeur SCOTT agréé ou notre équipe du service client.